



Septembre - octobre 2016

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

AMOPA-MARNE lettre N°72

Conférence-cocktail du 8 mars 2016 au lycée Gustave Eiffel de Reims



Le mot de la présidente

Après un printemps puis un été qui ont soufflé le chaud et le froid, au sens propre comme au sens figuré, la rentrée s'impose avec son lot de nouvelles, ses attentes. Sans aller à la pêche aux nouveautés que vos médias vous présentent, vous détaillent, ou à la chasse aux Pokémons, dans laquelle les plus jeunes se lancent avec témérité, sans évoquer les réformes, les changements, qui encombrent les ondes, les colonnes des journaux et les réseaux sociaux...je voudrais vous faire prendre un peu de recul tout en restant attentive, vigilante, consciente de mon rôle et de ma mission, de ma chance de pouvoir agir avec vous dans un pays de liberté.

Cette lettre vous présente grâce aux talents de leurs auteurs-rapporteurs, des événements récents auxquels notre section a participé. Vous décèlerez à travers les propos, sur les clichés, les objectifs des manifestations : le respect des valeurs de fraternité et d'amitié, la joie, l'enthousiasme. Vous serez sensibles à la poésie, à l'humour et à la qualité des écrits de jeunes lauréats. Vous imaginerez la joie des écoliers de la classe-orchestre qui se sont produits dans le cadre des « Furies » à Châlons. A travers la joie de ces élèves qui se sont dépassés, ces pages montrent l'aspect positif des actions, les résultats que les membres de notre association participent à obtenir, la valeur de nos engagements en faveur de la culture et de la langue française.

En ce début d'année scolaire qui rythme encore nos projets, nous poursuivons les actions entreprises en faveur des jeunes : les concours sont d'ores et déjà lancés, les rendez-vous pris. Je n'oublie pas l'action « vois, comprends, agis » dont vous retrouverez un épisode dans un prochain numéro.

Sensibles aux suggestions des uns et des autres, nous travaillons au sein du bureau pour concrétiser notre devise « servir et partager » et vous proposerons des conférences, des sorties, des occasions de nous rencontrer pour renforcer les liens d'amitié qui nous unissent et l'opportunité d'échanger. Nous aurons sans doute plus de difficultés matérielles d'organisation dans le contexte actuel. Nous les dépasserons.

Forts de l'amitié qui nous unit, sachons déceler autour de nous les pépites de talents, les témoignages, les événements dignes d'admiration, les savoir-faire dignes d'encouragement qui sont autant de raisons de cultiver l'espérance.

Nicole Bauchet

Roméo et Juliette de Serge Prokofiev

*Cette conférence à deux voix fut donnée par nos amis
Hélène CHARPENTIER et Jean-Marie MAILFAIT.*

Pièce écrite au début de la carrière de Shakespeare. Elle raconte l'histoire de deux jeunes amants, dont la mort réconcilie deux familles ennemies :

les Montaigu et les Capulet

La pièce s'inscrit dans une série d'histoires d'amour tragiques, remontant à l'Antiquité comme le mythe de Pyrame et Thisbé relaté dans *les Métamorphoses* d'Ovide

Pyrame et Thisbé sont deux jeunes babyloniens qui habitent des maisons contiguës et s'aiment malgré l'interdiction de leurs pères respectifs. Ils projettent de se retrouver une nuit en dehors de la ville, sous un mûrier blanc. Thisbé arrive la première, mais la vue d'une lionne à la gueule ensanglantée la fait fuir. Comme son voile lui échappe il est déchiré par la lionne qui le souille de sang. Lorsqu'il arrive, Pyrame découvre le voile ensanglanté et les empreintes du fauve : croyant que Thisbé en a été victime, il se suicide. Celle-ci revenant près du mûrier découvre le corps sans vie de son amant et préfère se donner la mort à sa suite. Le sang des amoureux se mêle au pied de l'arbre, depuis les fruits du mûrier, qui étaient blancs, sont sombres et leur jus pourpre.

Suite de la conférence-cocktail du 8 mars ...

L'histoire de Roméo et Juliette s'inscrit dans la lignée d'autres couples déjà célèbres, comme Pyrame et Thisbé, Héro et Léandre, Tristan et Iseult ;

L'histoire des jeunes amants de Vérone prend sa source dans la littérature italienne de la Renaissance.

- Masuccio Salernitano (1410-1475) est l'auteur de nouvelles satiriques et grotesques qui furent publiées en 1476 après sa mort. Dans l'une de ses nouvelles, où l'action se passe à Sienne, il évoque le mariage secret de Ganozza et Mariotto par l'entremise d'un moine. On trouve déjà dans le récit le thème du somnifère, du meurtre qui conduit au bannissement de l'amant et à sa mort

- Luigi Da Porto (1485- 1530), écrivain et historiographe a écrit un roman pour lequel il a aussi puisé dans son histoire personnelle : il est tombé amoureux de sa cousine Lucina Savorgnan, âgée de 16 ans. Les conflits entre les clans sont là aussi très vifs, Luigi, malade, blessé et paralysé suite aux conflits ouverts avec le tuteur de Lucina, se retire dans sa ville et écrit le roman, situant l'histoire à Vérone, dont il aperçoit les tours de ses fenêtres. Il a dédié l'ouvrage à Lucina qui avait épousé quelqu'un d'autre.

- Matteo Bandello (1480- 1561) : né dans une famille de petite noblesse lombarde. On a de lui des nouvelles, on dénombre au total 214 nouvelles, qui connaissent vite un grand succès en France.

- Pierre Boaistuau, dit Pierre Launay (1517-1566), premier éditeur des nouvelles de Marguerite de Navarre en traduira 6 dans le recueil intitulé *Histoires tragiques*, dont la troisième porte le titre de « De deux amants, dont l'un mourut de venin et l'autre de tristesse ». C'est donc lui qui fit connaître à l'Europe l'histoire de Roméo et Juliette.

- En 1562, le poète anglais Arthur Brooke, mort vers 1563, reprendra avec précision la trame de cette histoire pour en faire une œuvre versifiée qui servira probablement de modèles à Shakespeare.



Il s'est également appuyé sur l'œuvre de Mattéo Bandello pour écrire ce poème narratif, qui est en quelque sorte une paraphrase du conte italien de Bandello. C'est cette dernière version qui sera immortalisée par Shakespeare. Il y fait alterner vers et prose, resserre la temporalité de l'action autour d'une intrigue simple, mêle le tragique et le comique, mais surtout donne vie à deux amants d'exception.

Résumé de la pièce

La rivalité qui oppose les Capulet et les Montaigu ensanglante toute la ville de Vérone, au grand dam du prince Escalus. Roméo, héritier des Montaigu et follement amoureux de Rosaline, s'adonne à la mélancolie la plus noire car elle le repousse. Pour le consoler, ses amis Benvolio et Mercutio le persuadent de s'inviter incognito à la fête que les Capulet donnent en l'honneur de leur fille, Juliette ; Roméo accepte puisque Rosaline y sera. Pour Juliette, persuadée par sa mère et sa nourrice, le bal sera l'occasion de rencontrer un possible futur époux, même si Capulet n'est pas pressé de marier sa fille. Au cours de ce bal, Juliette remplace totalement Rosaline dans le cœur de Roméo. Roméo entre dans le jardin des Capulet pour apercevoir Juliette. Lorsqu'elle apparaît à sa fenêtre, Juliette lui déclare son amour fou pensant être seule, Roméo lui déclare ensuite le sien.

Roméo consulte son confesseur, le franciscain Frère Laurent.



suite de la conférence-cocktail du 8 mars ...

Ce dernier déplore l'inconstance de Roméo mais voit en ce mariage avec Juliette l'espoir de réconcilier les Capulet et les Montaigu. Roméo fait dire à Juliette par le biais de la nourrice, qu'elle prétexte se confesser pour se rendre chez le Frère Laurent, qui célébrera leur mariage. Désormais époux de Juliette, Roméo refuse de se battre en duel contre le cousin de cette dernière, Tybalt qui l'insulte. Mercutio prend alors sa place et Roméo, en s'interposant, est involontairement responsable de la blessure qui tue son ami. Désespéré, il tue Tybalt par vengeance. Le prince décide alors de bannir Roméo : « Et pour cette offense, nous l'exilons sur le champ ». Juliette, accablée par la nouvelle de cet exil (annoncé par la nourrice), réussit à passer une nuit de noces avec Roméo avant qu'il ne prenne le chemin de l'exil à Mantoue. Mais ses parents ont décidé de hâter son union avec le comte Pâris. Celle-ci s'y refuse, provoquant ainsi la colère de Lord et Lady Capulet. Elle décide ainsi de se rendre dans la cellule du Frère Laurent pour avoir de l'aide. Le Frère Laurent propose alors à Juliette de prendre une potion qui lui donnera l'apparence de la mort. Elle sera déposée dans le caveau des Capulet d'où Roméo, prévenu par une lettre, viendra la faire sortir. Le matin, la nourrice découvre Juliette inanimée et tous se lamentent. Les obsèques se déroulent selon le plan du Frère Laurent.

La Scène du tombeau, par Joseph Wright of Derby (1790).

Une épidémie de peste empêche le messager du Frère Laurent, le Frère Jean, de porter sa lettre à Roméo, et seule la nouvelle de la mort de Juliette, venue de Balthazar, parvient jusqu'à lui. Il revient à Vérone résolu à mourir sur la tombe de sa jeune épouse. C'est là qu'il croise le comte Pâris, venu porter des fleurs à feu sa fiancée, qui le provoque en duel et se fait tuer. Roméo entre dans la crypte et fait ses adieux à Juliette avant d'avalier une fiole de poison. Le Frère Laurent découvre horrifié son corps sans vie. Juliette se réveille et comprenant que Roméo est mort, lui donne un dernier baiser avant de se tuer avec le poignard de Roméo.

Le prince Escalus, Montaigu (dont la femme est morte de chagrin pendant la nuit) et les deux époux Capulet se retrouvent dans le cimetière. Frère Laurent leur raconte alors la véritable histoire des deux amants, il a pour preuve une lettre que Roméo a écrite avant d'aller voir Juliette au cimetière. Les deux familles se réconcilient sous l'initiative de Capulet et Montaigu déclare vouloir élever une statue en or à la mémoire de leurs enfants.



Photo de gauche :
de gauche à droite :

M. et Mme GUICHET
et Mme Marie-Thérèse
CHADUC

Photo de droite :
M. Albert VECTEN
M. Armand WEISS



Ci-dessus : Au premier plan : Mme Noëlle Manzoni et M. Jean-Jacques Bauchet

Photo de gauche : M. Bernard GUTH et M. Daniel ROCHE

Opéra Bastille

Après avoir assisté au ballet Roméo et Juliette, les Amopaliens tout sourire à la sortie de l'Opéra Bastille encore sous le charme du spectacle magnifiquement interprété par les danseurs du corps de ballet de l'Opéra, sur une chorégraphie et dans la superbe mise en scène de Noureev, dans des décors d'époque, sur la musique de Prokofiev exécutée avec sensibilité par l'orchestre national de l'Opéra. Prokofiev et Shakespeare ont été merveilleusement servis par tous les artistes... les Amopaliens comblés.



Conférence et dîner du 21 avril 2016



Une idylle au couvent

Conférence donnée par Monsieur Jacky LUSSE au lycée Oehmichen de Châlons-en-Champagne

Cette idylle eut pour cadre l'abbaye de Saint-Jacques, fondée en 1234 lorsque le comte de Champagne Thibaut IV remplaça les Hospitaliers de la maison-Dieu de Vitry-en-Perthois par des Cisterciennes, le nouveau monastère étant placé dans la filiation de Clairvaux.

Vitry - le- François n'existe pas à l'époque. Les bâtiments ont aujourd'hui disparu mais le souvenir de cette abbaye subsiste dans le nom de la ferme Saint-Jacques située à environ 1 km du village actuel de Vitry-en-Perthois.

En 1731 cette abbaye connaît un scandale retentissant : une religieuse part avec le curé de Vitry en Perthois.

Il convient donc d'apporter quelques précisions sur les protagonistes de cette affaire, les circonstances de l'enlèvement et ses conséquences sans oublier la destinée du couple.

Les deux protagonistes sont André Maucourant curé de de Vitry en Perthois et Sœur Antoinette Elisabeth de Mertrus de Saint-Ouen.

André Maucourant est né en 1694 à Sainte-Menehould au sein d'une famille de notables occupant des fonctions assez importantes et possédant des armoiries. Il fréquenta vraisemblablement l'école des Frères des Ecoles chrétiennes de Sainte-Menehould puis le collège des Jésuites et le séminaire à Châlons où il reçut les ordres mineurs en 1712 à l'âge de 18 ans. En 1719, ayant atteint l'âge requis, il accède à la prêtrise et est désigné pour être curé de Saint-Jean. En 1727, dans le cadre d'une réorganisation du diocèse, il remplace à Vitry-en-Perthois le curé janséniste Nicolas Sauvage. Il quitte alors Châlons pour l'église Saint-Memmie de Vitry-en-Perthois et deux ans plus tard est chargé de desservir la paroisse Saint-Etienne de Vitry en Perthois. Dans le cadre de ses fonctions il se rend fréquemment à l'abbaye de Saint-Jacques pour rendre service dans les affaires temporelles et exercer son talent de prêcheur. Sœur Antoinette Elisabeth de Mertrus lui rend alors souvent visite « en son parloir ».

Antoinette Elisabeth Hiacinthe de Mertrus baptisée en 1698, appartient à l'aristocratie régionale possédant elle aussi ses armoiries. Elle prononce ses vœux en 1714 à l'âge de 16 ans et c'est probablement à cette occasion que ses parents constituent en sa faveur une rente viagère de 40 livres. Sa sœur Marie l'y rejoint en 1722. A ces deux noms il convient d'ajouter celui de l'abbesse : **Marie Anne Thérèse de Napier**. Issue d'une famille anglaise ayant fui avec le roi Charles II devant la victoire de Cromwell à Worcester en 1651, elle est désignée en 1723 comme abbesse de Saint-Jacques de Vitry. Son père réfugié en France avec sa famille, a fait profession de foi catholique apostolique et romaine. Cette nouvelle abbesse aura à résoudre le scandale de l'enlèvement de Sœur Antoinette Elisabeth de Mertrus.

L'enlèvement semble avoir été minutieusement préparé. Antoinette Elisabeth de Mertrus et André Maucourant se rencontrent souvent au parloir comme il a été précisé plus haut et échangent même des lettres. L'abbesse réagit et exprime son mécontentement.

Le 22 septembre 1731, Sœur Antoinette Elisabeth prétextant « une incommodité de la rate » ne se présente pas au réfectoire pour dîner et personne ne l'a vue dans l'abbaye. L'abbesse, accompagnée de la cellérier et de la sous-prieure se rendent à la chambre de Sœur Antoinette Elisabeth où elles ne trouvent que des cendres de papiers brûlés. Il n'y a plus de linge dans les armoires.

Une idylle au couvent , suite ...

Les fragments d'une lettre adressée à André Maucourant montrent que les deux personnes étaient de connivence. Toutes les religieuses se mettent à la recherche de la fugitive dans le jardin et le bois sans aucun résultat mais l'abbesse, avisée qu'une femme a découvert un habit de religieuse dans un buisson en dehors de l'abbaye, envoie dom Duruel, confesseur de l'abbaye, chez André Maucourant pour obtenir de plus amples informations sur la disparition de la religieuse. On apprend alors que le curé est parti en compagnie d'une demoiselle vers les onze heures du soir dans une carriole conduite par des chevaux de poste et dans laquelle il y avait un matelas. Le maître de poste de Vitry suppose que les deux fugitifs sont partis en Hollande car André Maucourant l'a interrogé sur la route à suivre pour en informer un ami voulant s'y réfugier avec sa femme. On apprend également que le curé a vendu tous ses effets, ses bien-fonds et emprunté des sommes considérables.

Une commission d'enquête conduite par les Cisterciens se présente le 5 octobre 1731 à l'abbaye de Saint-Jacques afin de recueillir de nouvelles informations. Sœur Antoinette Elisabeth souffrante a demandé à être dispensée de l'office divin des complies vers 19 heures. Elle s'est retirée dans le jardin où elle s'est laissée enfermer. Son absence a été constatée à l'office du matin puis à midi au réfectoire. La commission se présente ensuite à la maison curiale d'André Maucourant. Il est parti vers dix heures du soir avec son argenterie, ses linges et autres meubles après avoir envoyé sa servante et son valet à quatre lieues de là. Revenant à l'abbaye, les enquêteurs repèrent l'endroit du fossé indiqué par les religieuses « ou il paraissait des vestiges de quelques personnes qui l'auraient traversé, lequel ayant été sondé avec une perche et trouvé qu'il pouvait avoir environ deux pieds d'eau de profondeur quoiqu'il y eut apparence qu'il aurait été plus profond sans la grande sécheresse de cette année (...) ce qui fait supposer que le dit sieur Maucourant, curé de Vitry-le-Brûlé, était passé au travers du fossé jusque dans le jardin pour charger dessus ses épaules ladite sœur de Saint-Ouain et lui faire passer le fossé pour la conduire dans un endroit où il devait la reprendre pour la faire sortir avec lui. ».

Les conséquences du scandale de l'enlèvement ont un retentissement croissant et complexe. **L'affaire est d'abord récupérée par les Jansénistes** qui dénoncent l'enlèvement d'une religieuse par un curé dévoué à son évêque antijanséniste et la polémique entre Jansénistes et Jésuites s'exprime dans divers écrits comme *Suite des nouvelles ecclésiastiques*, journal janséniste auquel répond *l'Apologie des anecdotes ecclésiastiques jésuitiques* du diocèse de Rouen.

Les condamnations des deux protagonistes entraînent ensuite des conflits de juridictions atteignant les plus hautes instances du royaume.

Le 29 octobre seule la religieuse est accusée d'apostasie et excommuniée. La sentence très sévère est lue devant la communauté.

Deux juridictions s'affrontent : celle de l'officialité du diocèse et celle de l'ordre cistercien.

S'il est admis que le curé de Vitry-en-Perthois n'a pas enlevé la religieuse mais que celle-ci l'a suivi de son plein gré il y a deux accusés : une sœur relevant de la juridiction cistercienne et un prêtre devant être jugé par l'officialité du diocèse au détriment de la juridiction de l'ordre cistercien car la fuite hors du royaume dans un pays hérétique relève de la Justice royale considérée comme « principale ». La juridiction cistercienne devenant « accessoire » proteste. Considérant que l'enquête est illégale, les religieuses portent plainte, mettent l'huissier à la porte et font appel du jugement de l'évêque de Châlons. Le Grand Conseil du roi Louis XV examine la plainte des religieuses et, considérant que la procédure mise en œuvre par l'officialité du diocèse est attentatoire aux privilèges de l'ordre cistercien, accorde aux sœurs une somme de 1500 livres à titre de dommages et intérêts. En outre le roi assigne l'évêque et le substitut du procureur général du présidial de Vitry à comparaître devant son Conseil et demande que tous les documents lui soient transmis.

Mais l'évêque, Nicolas de Saulx-Tavannes demande au Parlement de Paris d'annuler cette assignation ce qui entraîne **un désaccord entre le Grand Conseil et le Parlement**. Le 10 mai 1732 François Chaperon, huissier royal remet aux religieuses de Saint-Jacques une assignation à comparaître devant le roi et son Conseil d'Etat privé. Les archives de Saint-Jacques de Vitry concernant cette affaire s'arrêtent avec ce document et nous ignorons quelle décision fut prise. Cet épisode révèle néanmoins les tensions entre le roi et le Parlement teinté de gallicanisme, doctrine religieuse et politique cherchant à promouvoir l'organisation catholique en France en réfrénant l'ingérence de la papauté. Or le roi a imposé dans le royaume en 1731 la bulle papale Unigenitus « jugement de l'Eglise universelle », bulle refusée par des magistrats se mettant en grève, arrêtés, choisissant de démissionner ou encore exilés. Au-delà de l'enjeu de ce débat, l'évêque, bien qu'antijanséniste est soutenu par le Parlement qui voit dans cette affaire l'occasion de résister à l'absolutisme royal dans le débat public et politique.

La destinée du couple s'accomplit loin de tous ces conflits.

Les deux fugitifs ne sont pas allés en Hollande, fausse piste vraisemblablement imaginée par André Maucourant, mais en Suisse. Un registre du Consistoire de Lausanne indique à la date du 17 octobre 1731, soit environ trois semaines après leur fuite, leur abjuration du catholicisme et leur conversion au protestantisme sous les noms d'André de Morantcourt et de demoiselle Delaforce.

Suite de la conférence de Monsieur Jacky LUSSE ...

Ils se déclarent mari et femme mais jusqu'ici aucun acte de mariage n'a été retrouvé dans les archives suisses. L'année suivante, en 1732, ils se rendent à Genève où leur séjour est attesté puis à Berne en 1734 où ils ont repris leurs noms d'origine et obtiennent un certificat de bonne vie et mœurs. Rappelons que depuis la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, plus de 10 000 Huguenots se sont réfugiés dans cette ville. En 1737 le droit de bourgeoisie ou droit de communier leur est accordé par la commune de Pandex sous domination bernoise et ce droit de cité héréditaire leur permet d'être naturalisés. Leur fille Anna Maria Elisabeth née fin décembre 1734 est baptisée le 3 janvier 1735. Elle épousera Jean - Louis Meunier dont elle aura cinq enfants. A Berne, André Maucourant est le rédacteur du journal *Nouvelles de divers endroits* connu sous le nom de *Gazette de Berne*, journal de 4 pages et un supplément de deux pages, paraissant le mercredi et le samedi. Ce Journal ayant une diffusion importante est consacré aux nouvelles de l'étranger et publie diverses correspondances. André Maucourant y transcrit la condamnation de *L'Emile* en prenant position ce qui lui vaut un courrier de Jean-Jacques Rousseau. Ses relations avec Voltaire sont meilleures. Il est rappelé à l'ordre en 1750 pour un article sur la Caroline et la Pennsylvanie qui déplaît au Conseil et en 1767 pour un article recommandant la lecture d'ouvrages déistes et naturalistes. Homme d'influence, il abandonne son poste de rédacteur en 1768 à l'âge de 74 ans. Le décès de son épouse est enregistré le 17 février 1767 dans le registre de l'église française de Berne mais la date de décès d'André Maucourant ne figure pas dans les actes civils de Berne.

Des documents concernant André Maucourant et Antoinette Elisabeth de Mertrus restent à découvrir dans les archives suisses. Le destin extraordinaire de ces deux personnages permet d'aborder l'histoire du dix-huitième siècle : le jansénisme, la défense des privilèges de leur ordre par les Cisterciens, les procédures judiciaires, les relations difficiles entre le Conseil du roi de France et le Parlement, l'émigration des protestants français en Suisse et leurs activités ou encore les publications de Voltaire et Rousseau. La petite histoire a rejoint la Grande.

Pour compléter ce compte rendu, on peut consulter l'article très détaillé de Jacky Lusse, ***De Vitry- en- Perthois à Berne ; une idylle au couvent au XVIIIe siècle*** le tome CXXIX – Année 2014 des Etudes marnaises publiées par la S.A.C.S.A.M (Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.) pp. 169-220

Lors du dîner qui a suivi, Jean-Marie MUNIER et son épouse ont été chaleureusement remerciés pour ces années riches et heureuses de présidence . Un chèque-voyage leur a été remis de la part des membres de la section.

M. Hubert PELLADEZ remet des fleurs à Mme Marie-Claude MUNIER



M. et Mme MUNIER reçoivent leur chèque-voyage



Lettre de Jean-Marie MUNIER

Chers amis de la section de la Marne,

J'ai quitté la Présidence de la section depuis bientôt une année, année marquée familialement par quelques soucis, notamment de santé. Mon épouse et moi, nous avons participé à la presque-totalité des manifestations de l'Amopa au cours des 12 dernières années : que des bons souvenirs à la fois individuels et collectifs qui marquent fortement notre vie.

Nous avons tous, vous et nous, voulu entretenir l'amitié, valeur essentielle dans la vie de l'Amopa, et je crois que nous avons réussi ! Merci à chacun, merci à tous !

Vous avez souhaité nous témoigner cette amitié, Marie-Claude et moi, à travers un cadeau original. Surprise totale, ... vous saviez que nous aimons voyager ! Oui, cher amis, c'est un merveilleux cadeau que vous nous faites ! L'agence de voyages de Reims nous a proposé un séjour au Maroc ; nous partirons probablement en septembre pour un temps de repos et de remise en forme. Merci à chacun, merci à tous.

Nous nous retrouverons avec le même bonheur dans les manifestations à venir, chaque fois que possible. A l'Amopa, l'amitié est fidèle. Autour de Nicole, l'équipe du bureau de la section travaille à la vie de l'association ; c'est aussi un beau cadeau de savoir que notre section continue à se développer, et proposer des activités autour de nos axes traditionnels : la langue, l'école et la culture.

A très bientôt, avec toute notre amitié,

Jeu-concours des 10 mots

Cette année encore, l'AMOPA a invité ses adhérents à participer au jeu-concours des dix mots

initié par l'Association rémoise des Membres de la Légion d'Honneur en partenariat avec l'Ordre du Mérite, Défense de la langue française, l'Université du temps libre.

Chacun des partenaires participe au jury de sélection des élèves mais sélectionne les copies des adultes dans son propre comité. En 2016, la nature des dix mots a rebuté nombre de candidats. On ne peut que féliciter les lauréats qui ont reçu leurs prix au cours d'une cérémonie solennelle le samedi 19 mars, dans la superbe salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims. Pour l'AMOPA, félicitations à Silvia Dogaru, fidèle candidate roumaine d'Oradea et, à Chantal Lassalle, Noëlle Manzoni, Daniel Roche, Hélène Charpentier et Germaine Nottet (de gauche à droite sur la photo)

On aperçoit à la tribune, Camille Mangin, président de l'ARMLH et de dos, Hubert Pelladez, vice-président de l'AMOPA.



Cérémonie de remise des prix aux lauréats des concours de l'AMOPA défense et illustration de la langue française

La remise des prix départementaux aux concours AMOPA pour la défense et l'illustration de la langue française a eu lieu le 15 juin 2016 dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims en présence de plusieurs personnalités

représentant les organismes ayant permis, par leur soutien moral matériel et financier l'organisation de ces concours et de la remise des prix. Cette année encore plus de 100 candidats de 7 écoles primaires, 7 collèges et 1 lycée ont récompensés.

Les intermèdes musicaux particulièrement appréciés ont été assurés par trois élèves du conservatoire de région.

Un prix spécial du jury a été attribué à Hortenzia Silvia Dogaru, professeur honoraire de français à Oradea en Roumanie.

Deux élèves de première du lycée rémois Marc Chagall ont été distinguées au plan national et ont reçu leurs prix à Paris dans une salle de la Sorbonne. Il s'agit de Aude BERTRAND et de Chloé DUMAIS ayant obtenu respectivement un premier prix et un premier accessit.



Photo du haut : des élèves d'école élémentaire

Photo en bas à droite : Des élèves de 1^{ère}. On y voit côte à côte les lauréates nationales Aude BERTRAND et Chloé DUMAIS, à gauche sur la photo.

On discerne dans les mains de Chloé Dumais, le diplôme d'accessit attribué par le jury national et remis à Reims.

Photo à gauche : les trois musiciens du conservatoire de région



Avec l'accord de leurs auteurs, nous reproduisons quelques textes de candidats récompensés.

Poupée.

Dans le creux de tes mains, lentement tu me créés,

*Me donne corps, esprit, idées et même nom
Ciseaux d'argent, fils d'or tissent mes cheveux blonds*

*Tournée et retournée, maniée tel un jouet,
Du bout de tes doigts tu refermes les plaies,
De ma peau de chiffon, de mon corps de coton,*

*Galatée sous les mains de son Pygmalion,
Sous ma peau, dans mes veines, la vie vient se couler*

*Pantin coupe ses fils, sans marionnettiste,
Fils sans père, Pinocchio sans le vieux Gepetto*

Sur mes jambes de bois, je semble être alpiniste

Dans l'obscur univers, tout apparaît nouveau,

Dans l'étang vert je mire mon corps et je me vois

Et alors j'aperçois, ce qui doit être moi.

**Aude BERTRAND. Lycée Marc Chagall.
Premier Prix. Jury national.**

Rêver Ravel. Eloge en forme de boléro.

Poème en prose.

Une mélodie douce mais rythmée par un léger tambourin... Délicatesse. L'instrument est étrange. Charme de notes subtiles, L'Orient... Le thème ultérieur est empli de sons plus dérangeants. Ouvrez vos chakras et par l'esprit, vous percevrez l'envoûtement, irrésistible, pour la douceur rythmée.

Entendez-vous, en arrière-plan, les cordes ? Sans elle la mélodie n'aurait aucun volume. Puis les cuivres interviennent, prenant l'air à leur tour. Lyriquement.

Le son paraît lointain, puis se rapproche quand tombent les notes dans une gravité lourde, poignante. Insensiblement, la mélodie se faufile dans l'âme, et le tambour donne toujours son rythme, presque militaire

Ah ! Enfin ! Les violons ! Y a-t-il plus lyrique ? Peut-être ce piano, qui joue ses quelques notes. Il est timide, mais il est là. Extase ! L'orchestre devient plus dense et commence son crescendo inexorable, et les échos qu'il diffuse sont de plus en plus troublants. La mélodie, comme une festive valse macabre, transporte les sens vers ce que l'homme fait de plus beau !

C'est un navire... Il ne peut sombrer. Il vogue au gré des vents salés. C'est un écho des monts aux neiges éternelles. C'est ce mirage qui vous fait avancer dans la chaleur torride des sables désertiques !

Puis, c'est l'apothéose ! Une musique toute droite si douce et vigoureuse, si dansante et tragique, les mots s'y perdent ! Tout est en symbiose, chaque élément à sa place, œuvre divine et qui bouleverse la conscience et la danse !

La fin approche. Impression plus forte que tout le reste ! Elle est là, emplie d'une puissance sans mesure humaine ! Un empire musical s'abat sur vous, foudre fougueuse et céleste ! L'être entier est ivre de ce ballet royal.

Puis vient l'effondrement final, presque angoissant. Audace d'une telle possession. Ravel, Ravel, fascination ! Un chœur de femme accroît la majesté.

Et quand tombe la dernière note...

Cœur et âme

Ravis

**Chloé DUMAIS. Lycée Marc Chagall. Premier accessit.
Jury national.**

Lettre à Victor Hugo.

Cher Monsieur Hugo,

Sachez que nous sommes au XXI^e siècle et que les enfants de la France s'amuse, s'épanouissent et vont à l'école car elle est obligatoire et gratuite. Ils vont aussi dans des collèges et des lycées. Les enfants ne travaillent plus et ne vivent plus dans des galetas. Ils n'y meurent plus de froid.

Grâce à vos écrits nous savons à peu près à quoi ressemblait la vie des enfants du XIX^e siècle par rapport à la nôtre. Nous avons pu découvrir que nous avons beaucoup de chance que vous vous soyez penché sur le cas des enfants, et que vous avez décidé de les aider, eux et leurs familles sans argent et de faire ce que personne d'autre n'avait eu l'idée de faire auparavant. On ne vous remerciera jamais assez pour ce que vous avez fait pour eux et pour nous ! Même si c'est aussi un peu à cause de vous que nous avons mal au dos avec nos cartables (lourds d'instruction) le jeu en vaut la chandelle !

Sachez que vos livres et vos poésies sont encore bien lus (notamment en cours) de nos jours. Vous ne tombez pas dans l'oubli, loin de là ! On connaît le grand homme que vous êtes à travers vos engagements en politique contre la misère et la peine de mort, vos œuvres en littérature (Les Misérables, Notre dame de Paris, Les Contemplations, Ruy Blas...) On connaît l'homme qui a vu le malheur s'abattre sur une famille. Quelle vie impressionnante !

J'espère que vous serez heureux de ces nouvelles si vous les recevez un jour.

Malheureusement vous ne pourrez jamais me répondre. Mais sachez que je vous admire et vous remercie du fond du cœur.

Au plaisir de vous retrouver tout au long de mes lectures, Adieu,

**Olympe, une enfant de 13 ans vivant au XXI^e siècle.
élève de 4^e au collège Jean Monnet d'Épernay.**

Olympe ROSMANIHO-PIERRE



Photos du haut :

A gauche : des collégiens récompensés encadrés par M. Jean-Marc ROZE conseiller départemental représentant René-Paul SAVARY, président, et M. Jean-Marie MUNIER

A droite : M. Camille MANGIN président de l'association rémoise des Membres de la Légion d'honneur et M. Gérard WEBER avec les lauréats.



Madame Véronique MARCHET
1^{ère} adjointe, représentant le
maire de REIMS



Monsieur Jean-Paul
OBELLIANNE, Inspecteur
d'Académie



Madame Noëlle Manzoni

Soutien à la classe-orchestre de l'école Pierre Curie à Châlons-en-Champagne

L'école Pierre Curie de Châlons en Champagne a célébré la fin de cette année scolaire par un spectacle grandiose sur le parvis de l'hôtel de ville de Châlons, dans le cadre des Furies de Champagne le 31 mai.

La Présidente et certains membres de notre section étaient présents au sein d'un public châlonnais, venu nombreux, encourager ces jeunes élèves.

Depuis l'année dernière (2015), nous soutenons la classe orchestre de cette école qui propose à une quarantaine d'élèves de CE2 et CM une pratique musicale en milieu scolaire encadrée par des professeurs du conservatoire municipal.

Pour les écoliers de ce quartier, cette pratique instrumentale est une réelle opportunité si bien qu'ils ont pu faire la démonstration de leurs acquis dans des répertoires variés et agréables intégrés à un projet musical de grande ampleur qui réunissait toute l'école.

En effet, grâce à l'initiative du directeur très dynamique, enseignants et intervenants étaient mobilisés autour des 140 élèves réunis : choristes, musiciens, artistes ... qui nous ont ravis par leur naturel, leur fraîcheur et aussi leur sérieux pour un spectacle sans fausse note, réalisé dans la bonne humeur.

Comment ne pas percevoir le travail rigoureux en amont, la patience lors des répétitions, le souci du détail, la satisfaction finale d'avoir permis à certains de se dépasser ?

Enfin, ce spectacle n'aurait pu avoir lieu sans la participation de nombreux acteurs, notamment le partenariat du conservatoire, du centre social, du CNAC, de la ville et surtout l'engagement et le travail des enseignants et le soutien des parents, merci à tous et félicitations.



Les élèves sur la Place Foch à Châlons, le 31 mai 2016

Visite de l'agropôle de Bazancourt

Le 18 mai 2016

Le 18 mai une trentaine d'Amopaliens a pu à Bazancourt constater les métamorphoses d'une industrie agro-alimentaire résolument tournée vers l'avenir.

« C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. » On se souvient que Voltaire place ce mot terrible dans la bouche de l'esclave noir mutilé par son travail dans les plantations de canne à sucre. Notre visite sur l'agropôle de Bazancourt nous a permis d'infirmer totalement cette vision et de mesurer comment, aux portes de Reims, se développait un site ultramoderne.

Notre groupe, réduit pour des raisons de sécurité, a d'abord bénéficié dans l'autocar des lumières de notre amie Marijo Maginot qui nous a expliqué comment enzymes et bactéries concouraient, par la magie de « la chimie verte », à la transformation des produits de la terre en ressources pour l'industrie.

Accueillis sur le site d'ARD par M. Georges Mangeart, qui a grandement facilité cette visite, nous avons appris comment une petite sucrerie, rachetée par des producteurs de betteraves dans les années 50, est devenue un leader européen de la production de sucre. C'est l'esprit du syndicalisme agricole chrétien qui a guidé cette entreprise coopérative, qui nous a été présentée par un film.

Ensuite, guidés par un de ses responsables, nous avons visité les locaux d'ARD, qui, de la boîte de Petri aux grands réacteurs, teste les innovations de différents laboratoires de recherche.

Après le repas pris à Bazancourt, nous avons en car parcouru les vastes installations de Cristanol qui produit de l'éthanol à partir de betterave ou de céréales. Ce ne sont que tuyaux, gigantesques tours de distillation, où la sécurité et le respect de l'environnement sont essentiels.

Puis, nous avons pu voir à Cristal Union comment est produit le sucre : un peu de poudre magique dans une cuve où bouillonne le jus de betterave, et une fine poudre blanche prend le chemin des machines robotisées qui l'ensachent.

Enfin, un échange avec M. Mangeart nous a permis d'évoquer les défis qui se posent à cette industrie agro-alimentaire, notamment avec la fin de la politique des quotas betteraviers et les recherches pour produire de l'éthanol à partir de déchets verts.



Tous en tenue pour la visite du centre de conditionnement du sucre.



Une assemblée attentive lors de la présentation d'un film.



Dernière phase : Des livres pour VILNIUS

Un parent d'élève de l'école française de Vilnius, transporteur international, charge régulièrement sur une plateforme logistique de Combs la ville .

Après plusieurs contacts avec le responsable de cette plateforme, notre amie Martine SKOWRON et son mari ont convoyé le 22 mars les 15 colis de livres d'une masse de 218kg, de leur domicile à la plateforme logistique de Combs la ville.

A l'arrivée, les colis furent déposés sur une palette, ils furent "cellophanés" et un bordereau de transport rempli.

Le 6 avril le professeur documentaliste de l'école française de VILNIUS informait Martine et son mari de l'arrivée des livres et les remerciait pour cette "aide précieuse"



**Bravo pour cette belle
chaîne de solidarité !**



disparition brutale : Jean-Louis SCHNEITER, maire de Reims de 1999 à 2008, apprécié et proche des rémois, homme d'écoute et d'action, compétent et affable, Jean-Louis SCHNEITER ancien amopalien, portait un regard positif sur le monde de l'éducation. Les membres de l'AMOPA Marne partagent l'émotion et présentent à son épouse et toute sa famille leurs condoléances attristées.

CONCOURS NATIONAL 2016-2017 Défense et Illustration de la Langue française

Les travaux devront être réalisés en classe.

Mise en ligne des fichiers électroniques des différents concours nationaux 2016-2017
(téléchargeables au format pdf) sur le site www.amopa.asso.fr

Concours « Défense et Illustration de la Langue Française » 2017

Classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires

Classes des collèges

Classes des lycées, classes préparatoires et BTS

Date de retour des copies
date limite d'envoi des copies
1^{er} mars 2017

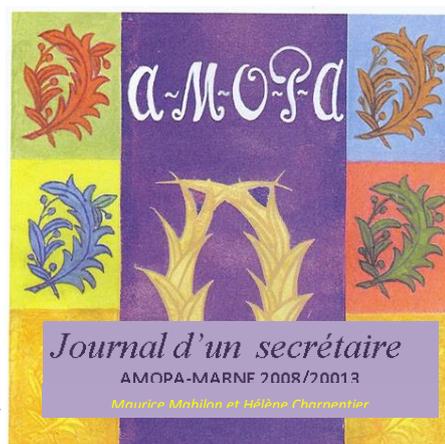
Adresse de retour des copies
Mme Noëlle Manzoni
9 Boulevard Émile Zola
51000 Châlons en Champagne

CONCOURS AMOPA-AFDET

L'AMOPA et l'AFDET (Association française pour le développement de l'enseignement technique) ont conclu une convention de partenariat équilibrée pour l'organisation rénovée du concours anciennement dénommé « Prix du meilleur projet conception-réalisation ». Celui-ci s'intitulera « Imagin'action » et sera destiné aux élèves de CAP et de baccalauréat professionnel, ainsi qu'aux étudiants de BTS, DUT et licence professionnelle.

Cela implique de travailler ensemble pour faire connaître ce concours et solliciter la participation d'un nombre accru d'établissements

Bientôt un CD
disponible à
l'AMOPA
Marne



Secrétaire de la section marnaise de l'AMOPA, Maurice Mabilon, décédé en 2010, a rassemblé les comptes rendus des activités de l'association dans deux ouvrages publiés aux éditions Le Manuscrit sous le titre : Journal d'un secrétaire AMOPA Marne (1996-2001) Journal d'un secrétaire AMOPA Marne (2002-2007). Ces deux ouvrages préfacés par Monsieur Jacques Treffel, inspecteur général, président national de l'AMOPA, rassemblent les comptes rendus des assemblées générales, des conférences et allocutions, des sorties et excursions ainsi que des chroniques extraites de son journal personnel. Nous avons souhaité poursuivre son ouvrage : ce cd s'ouvre avec les textes de Maurice Mabilon de 2008 et 2009. Nous y avons ajouté les comptes rendus jusqu'en 2013 en les complétant avec les photographies illustrant les diverses manifestations et moments forts de la vie de notre section.

Que soient remerciés ici, celles et ceux qui ont apporté leur concours à cette nouvelle présentation de notre entreprise couvrant la période 2008 à 2013, en particulier Martine ANDRÉ qui a réalisé la FAO.

Hélène Charpentier
Secrétaire de la section AMOPA-Marne

Quelques brèves

➔ **Le voyage à Malte organisé par l'AMOPA-Marne** s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a ravi tous les participants. Vous trouverez un article concernant ce séjour dans la prochaine lettre.

➔ **Projet : Vois. Comprends. Agis.**

Dans le cadre de ce projet initié par M Marc CHRISTOPHE, **soutenu par l'AMOPA-Marne** et poursuivi au lycée Georges Brière, des lycéens ravivent la mémoire de soldats tombés au front devant le Monument aux Morts de Reims et dans le cimetière du Nord, **au cours de la cérémonie du 11 novembre.**

M Marc CHRISTOPHE présente le projet et anime des ateliers intergénérationnels au cours de la semaine bleue à Reims (semaine bleue : du 2 au 16 octobre 2016)

➔ **Projet Classe-orchestre de l'école Pierre Curie à Châlons-en-Champagne :** le contrat de partenariat sera renouvelé très prochainement **avec l'AMOPA-Marne**

➔ **Information d'une association amie :** Dans le cadre du week-end de la solidarité internationale des 19-20 novembre 2016, le Collectif Cités en Champagne pour la Solidarité internationale organise à l'Abbaye de Vinetz à Châlons-en-Champagne une exposition et une table ronde sur le thème :

« **Le développement : initiatives au féminin** » en partenariat avec le festival Alimentterre.

Parallèlement, un projet est proposé aux classes de l'agglomération châlonnaise, de la Maternelle au lycée :

« **Et si le travail des femmes était ce qui fait avancer le monde? »**

Pour plus d'informations : chalons.solidar.internationale@gmail.com

Les prochaines rencontres



Directeur de la publication :
Michel BERTHET, président de l'AMOPA

Rédacteur en chef :

Nicole BAUCHET, Présidente de la section
de la Marne

Nicolec.bauchet@orange.fr

Tél : 06 60 03 61 06

PAO : Martine ANDRÉ

Courrier :

Amopa-Marne, 15, rue Tournebonneau
51000 REIMS

● **L'assemblée générale de l'AMOPA-Marne** se tiendra **le samedi 19 novembre 2016 à 10 H** dans une salle du lycée Georges Brière site de Val de Murigny à REIMS.

● **La cérémonie de remise des prix des concours de la langue française** se déroulera à la salle des fêtes de la mairie de REIMS, **le mercredi 14 juin 2017 à partir de 16 H**

● **RIGOLETTO de Giuseppe Verdi : dimanche 18 juin 2017**

Inspiré d'un drame de Victor Hugo **Le roi s'amuse** Opéra de la maturité, Rigoletto opéra où les mélodies ravageuses se succèdent à un rythme effréné, avec des airs et des chœurs qui sont d'emblée passés dans l'imaginaire collectif et qui s'intègrent parfaitement au drame.



Au départ de REIMS, spectacle en matinée à l'opéra BASTILLE : 14H 30.